



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des ressources
humaines et des moyens
Bureau des ressources humaines, de
la formation et de l'action sociale**

Affaire suivie par : Mme DEMION

Téléphone : 02-38-81-42-62

Courriel : marion.demion@loiret.gouv.fr

ARRÊTÉ

FIXANT LES LISTES PRINCIPALE ET COMPLÉMENTAIRE D'APTITUDE DU CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER, EN RÉGION CENTRE – VAL DE LOIRE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Le Préfet de la Région Centre - Val de Loire
Préfet du Loiret
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

VU le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables au corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU le décret n° 2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 9 septembre 1992 portant déconcentration du recrutement et de la gestion des corps de personnels de préfecture des catégories C et D ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 30 octobre 2019 - NOR INTA1928738A - autorisant au titre de l'année 2020, l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2è classe de l'intérieur et de l'outre-mer;

VU l'arrêté préfectoral du 08 janvier 2020 portant ouverture en région Centre - Val de Loire, des concours interne et externe d'adjoints administratifs principaux de 2è classe de l'intérieur et de

l'outre - mer, au titre de 2020;

VU l'arrêté ministériel du 28 février 2020 - NOR INTA2005744A - fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre l'année 2020 au recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre - mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 mars 2020 fixant la composition du jury des concours interne et externe d'adjoint administratif principaux de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre - mer, en région Centre - Val de Loire ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 fixant la liste d'admissibilité du concours externe d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre-mer, en région Centre-Val de Loire, au titre de 2020 ;

VU les conclusions de la délibération du jury en date du 14 octobre 2020 ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}: Les candidats dont les noms sont cités ci-dessous, par ordre de mérite, sont déclarés admis sur la liste principale d'aptitude du concours externe d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre-mer, organisé en région Centre - Val de Loire au titre de l'année 2020:

	Numéro d'inscription	Civilité	Nom	Prénom
1	1668459	Madame	DUNACUSKY	JULIE
2	1660791	Madame	RINGUEDE DABDOUBI	MARINE
3	1662789	Madame	CORBET POUESSEL	KRISTELLE
4	1668394	Madame	JACQUEMARD	NATHALIE
5	1661859	Madame	MOINARD	LAURINE

Soit 5 lauréats.

ARTICLE 2: Les candidats dont les noms sont cités ci-dessous, par ordre de mérite, sont déclarés admis sur la liste complémentaire d'aptitude du concours externe d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre-mer, organisé en région Centre - Val de Loire au titre de l'année 2020:

	Numéro d'inscription	Civilité	Nom	Prénom
1	1668606	Madame	CHAMBAUD	LAURINE
2	1666696	Madame	MIGNOT CAMBLONG	ISABELLE
3	1668493	Monsieur	SANGATA	VIVIEN
4	1666494	Madame	DRUELLE	LAURINE
5	1659425	Madame	VERNOIS	JENNIFER
6	1660756	Monsieur	KAKOZI WACHWA	JEMSSIE
7	1669708	Madame	UWIMANIMPAYE MWIMANZI	ANGE
8	1660134	Madame	ABBOUBI	NAWEL
9	1666957	Madame	RICHARD RODRIGUES DO CARMO	CHRISTINE

Soit 9 lauréats.

La validité de la liste complémentaire cessera automatiquement à la date du début des épreuves du recrutement suivant ou bien au plus tard 2 ans après la date de l'établissement de cette liste.

ARTICLE 3: Le secrétaire général de la préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le **16 OCT. 2020**

**Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,**


Thierry DEMARET

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.

